



Vice caché nuisance sonore nocturne

Par **pacanox**, le **21/12/2011** à **19:22**

Bonsoir,

Je viens de signer un bail de location HLM et j'ai emménagé avant hier soir.

Il s'avère qu'il y a un bruit assez fort discontinu et répété toute la nuit, depuis deux nuits. Je n'ai pas réussi à dormir.

La voisine m'a dit qu'il s'agit d'une sorte de gros pétrin qui est mis en marche toutes les nuits, six nuits sur sept, dans la boulangerie qui se trouve au rez-de-chaussée (la salle de pétrissage est sous ma chambre).

Je n'aurais jamais signé le bail si j'avais été informée de ces nuisances sonores nocturnes. J'ai contacté le bailleur. La secrétaire m'a répondu qu'elle est "très surprise".

Quels sont mes possibilités de recours et de demande de relogement aux frais du bailleur ou de demande d'arrêt de ce bruit?

Mes nerfs et ma santé vont se détériorer si je n'arrive pas à dormir.

J'ai dépensé un mois de salaire pour le déménagement!

Je ne sais vraiment pas quoi faire, je ne peux pas imaginer vivre ainsi indéfiniment. Deux nuits blanches, c'est déjà trop.

Y a-t-il des lois sur le bruit autorisé sous les logements habités? Ici le local est au rdc et l'appartement au 1er.

Existe-t-il une notion de vice caché pour les locations HLM?

Le bailleur n'est-il pas obligé d'informer le locataire de ce genre de nuisance AVANT la signature du bail?

J'ai visité cet appartement en début d'après-midi et il n'y avait pas de bruit.

Merci de votre aide.

Par **Claralea**, le **21/12/2011** à **20:11**

Bonsoir, vous pouvez lire ce lien contre cette nuisance, c'est un site assez complet sur toutes les nuisances <http://www.bruit.fr/FR/info/Les%20textes/01020200>

Par **pacanox**, le **22/12/2011** à **09:59**

Je vous remercie.

Je vais éplucher toutes ces informations.
Le bailleur me dit qu'il n'était pas au courant.
Bien cordialement,
Pacanox.

Pour une parfaite cohérence linguistique , votre pseudo eût du être : Paca[-]noctis

Par **Claralea**, le **22/12/2011** à **15:14**

Certe, si jamais personne ne s'en est plaint, il ne pouvait pas le savoir